

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Gérard Brunner (PLR) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), Eric Dobler (PDC), Jean-Marc Fridez (PDC), Pierre-Alain Fridez (PS), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Miserez (PCSI), Christophe Schaffter (CS-POP) et Maël-le Willemin (PDC)

Suppléants : Marie-Françoise Chenal (PDC), Jean-Luc Charmillot (PDC), Hubert Farine (PDC), Carlo Caronni (PS), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Géraldine Beuchat (PCSI), Giuseppe Natale (CS-POP) et Raoul Jaeggi (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés.)

1. Communications**2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Hubert Farine (PDC) fait la promesse solennelle.

3. Election d'un membre et d'un remplaçant de la commission de gestion et des finances

Sont élus tacitement : Gabriel Willemin (PDC) en qualité de membre et Claude Mertenat (PDC) en qualité de remplaçant de la commission.

4. Questions orales

- Edgar Sauser (PLR) : Présence de la police aux Franches-Montagnes suite à la centralisation à Delémont (partiellement satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Statut du personnel du Centre médico-psychologique (satisfaite)
- Emmanuelle Schaffter (VERTS) : Interdiction des sachets plastiques dans les commerces jurassiens (partiellement satisfaite)
- Frédéric Juillerat (UDC) : Critiques exprimées par le commandant de la police sur son blog (partiellement satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Concordat sur la culture et le commerce du chanvre et message à destination de la jeunesse (partiellement satisfait)
- Clovis Brahier (PS) : Article 43 de la Convention de fusion des communes des Franches-Montagnes (non satisfait)
- Alain Lachat (PLR) : Chaises d'invalides électriques autorisées sur les routes (satisfait)
- Emmanuel Martinoli (VERTS) : Participation du Jura au relevé fédéral du développement durable (satisfait)

- Jean-Pierre Mischler (UDC) : Budget pour l'accueil d'une étape du Tour de France et participation cantonale (satisfait)
- Bernard Varin (PDC) : Formation du personnel ambulancier sur les risques chimiques à Belfort et achat de matériel en France (satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Suppression des subventions pour l'acquisition de matériel de sport ? (satisfait)
- David Balmer (PLR) : Signalisation d'interdiction au trafic agricole sur l'A16 à la sortie de la plate-forme douanière (satisfait)
- André Parrat (CS-POP) : Droit aux allocations familiales pour les indépendants (non satisfait)
- Gabriel Willemin (PDC) : Transfert de la surveillance des fondations LPP et réduction du personnel du Service juridique (partiellement satisfait)

Présidence du Gouvernement

5. Interpellation no 784

Vers une nouvelle organisation structurelle et administrative du Canton ?

Géraldine Beuchat (PCSI)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement répondra lors de la prochaine séance.

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes

6. Postulat no 306

Chômage chez les travailleurs-euses âgé-e-s : pour une rente-pont AVS !

Pierluigi Fedele (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 306 est accepté par 50 voix contre 1.

7. Rapport d'activité 2010 de l'Hôpital du Jura

Au vote, le rapport est adopté par 48 députés.

8. Motion no 1007

Construire un vrai hôpital de jour pour les soins psychiatriques des enfants jurassiens !

Pierre-Olivier Cattin (PCSI)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1007 est acceptée par 40 voix contre 4.

9. Motion no 1011

Unité hospitalière médico-psychologique et PLAFa : de la clarté, svpl !

Yves Gigon (PDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1011 est acceptée par 56 députés.

26. Résolution no 143

Résolution adoptée le 28 octobre 2011 par le Comité de coopération interparlementaire liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura

Développement par Claude Schlüchter (PS), président-délégué du Comité mixte

Au vote, la résolution no 143 est adoptée par 47 députés.

Les procès-verbaux nos 14 et 15 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.10 heures.

Delémont, le 24 novembre 2011

Le président :
André Burri

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître